

Nivillac et communes conventionnées : Marzan, La Roche Bernard, Férel (pour les villages de La Grée, La Chataignière, La Ville Bleue, La Voûte, Le Rosquet, Kergava et Keraudrain).

Pour les familles de **St Dolay**, une **convention nominative** doit être demandée à la commune de votre résidence.

QUOTIENT FAMILIAL	0€ 0 550€	551€ à 750€	751€ à 900€	901€ à 1100€	+ de 1101€
Journée	4.40€	7.40€	8.40€	9.50€	10.60€
½ journée	2.20€	3.70€	4.20€	4.75€	5.30€
Repas	3.40€	3.40€	3.40€	3.40€	3.40€
Pré et post accueil (au ¼ heure)	0.40€ le 1/4h	0.40€ le 1/4h	0.40€ le 1/4h	0.40€ le 1/4h	0.40€ le 1/4h

Hors commune et hors convention

QUOTIENT FAMILIAL	0€ 0 550€	551€ à 750€	751€ à 900€	901€ à 1100€	+ de 1101€
Journée	6.95€	8.35€	10.95€	12.65€	14.35€
½ journée	3.50€	4.20€	5.50€	6.40€	7.20€
Repas	3.70€	3.70€	3.70€	3.70€	3.70€
Pré et post accueil (au ¼ heure)	0.50€ le 1/4h	0.50€ le 1/4h	0.50€ le 1/4h	0.50€ le 1/4h	0.50€ le 1/4h